**L’économie circulaire et filière textile**

**Introduction**

Nous arrivons au terme de notre série de colloques sur la face cachée des produits que nous consommons. Ce troisième et dernier volet initialement prévu le 26 novembre 2020 au siège de la CGT à Montreuil (93) se déroulera finalement le 9 décembre 2021 à la même adresse.

Il sera consacré à l’économie, plus particulièrement à la dualité entre le modèle économique linéaire dominant gourmand en énergie, matières premières et qui engendre de grandes quantités de déchets et un modèle circulaire qui part de l’analyse du cycle de la vie (ACV).

En résumé à partir de ce cycle on détermine en amont les impacts environnementaux associés à un produit ou un système de produits sur l’ensemble de la matière première récoltée à son élimination. C’est essentiel si on veut réduire l’impact globale de notre activité sur notre cadre de vie.

Si le confinement a bouleversé quelque peu notre activité, il n’a en rien altéré notre volonté de construire ce troisième colloque. Malgré les contraintes évidentes il prend forme et sera scindé en deux tables rondes comme la fois précédente. Nous partirons de l’état des lieux d’un monde dominé par l’économie linéaire et les déséquilibres qu’elle engendre et dans un second nous aborderons les solutions que nous proposons pour remédier à ces déséquilibres avant qu’ils ne deviennent irréversibles.

**La seule alternative économique possible pour une croissance durable : L’ECONOMIE CIRCULAIRE**

On sait pertinemment que le modèle de développement économique dominant pratiqué par l’Occident pendant des décennies et plus récemment par le reste de la planète ne pourra pas continuer à long terme. Les besoins croissants d’une population mondiale en pleine expansion sont de plus en plus en décalage avec les ressources disponibles de la planète terre, qui héberge environ 7,7 milliards d'habitants au 1er janvier 2020. À cela s’ajoute des écarts de niveau de vie abyssale entre les plus riches et les plus pauvres.

Si tout le monde vivait comme une bonne partie des Français, il faudrait 3 planètes comme la nôtre. Partant de ce constat nous devons plus que jamais repenser notre système de croissance qui détruit plus qu’il ne produit et qui crée tant d’inégalités. Pour répondre à ces enjeux il faut placer la durabilité au cœur de nos modes de production et de consommation. À ce propos le principe même de l’économie circulaire a émergé pour accompagner cette mutation nécessaire.

L’économie circulaire est un paradigme pour une croissance durable qui vise à inscrire nos activités économiques dans une logique de fonctionnement cyclique analogue à celle des écosystèmes naturels où rien ne se perd, mais où tout se transforme.
Son but ultime consiste à découpler notre développement économique lié à l’épuisement des ressources naturelles, permettant ainsi une plus grande satisfaction des besoins tout en utilisant moins de pétrole, de minéraux et d’autres ressources fossiles.

Nous l’avions rappelé lors de notre dernier colloque, l’économie circulaire se présente comme l’antithèse de notre économie linéaire actuelle, dans laquelle des matières premières vierges sont extraites, puis utilisées pour fabriquer des produits dont l’obsolescence est programmée avant d’être jetées générant ainsi des montagnes de déchets. Au fil des décennies nous sommes devenus une société du jetable !

Dans le concept d’économie circulaire, la notion de déchet n’existe pas. Tous les matériaux coproduits ou objets usagés sont réintroduits dans les chaînes de valeur pour être réutilisés plusieurs fois au lieu d’être jetés. L’accent est mis sur le recyclage perpétuel rendu possible grâce à la conception de produits plus durables, moins toxiques et plus faciles à démonter et réparer.

Les bénéfices escomptés de l’économie circulaire :

*- Ce modèle encourage l’utilisation de ressources régénératrices de manière à limiter l’extraction de matières vierges.*
*- La transition vers une économie circulaire offre plusieurs bénéfices en perspective, ces bénéfices sont économiques, environnementaux et sociétaux et touchent l’ensemble des acteurs économiques.*
*Pour la société dans son ensemble, elle garantit une capacité continue de jouir d’un niveau de vie de bonne qualité dans un environnement plus sur et avec une économie plus stable et créatrice d’emplois non délocalisables.*
*- Les entreprises se voient dotées de nouvelles opportunités de développement, renforcent la relation avec les clients et réduisent considérablement les risques de pénuries de matières premières.*
*- Pour le consommateur elle offre davantage de choix et facilite l’accès à des produits et des services jusqu’alors difficiles à acquérir.*
*Si l’économie circulaire ne résout pas tous nos problèmes, elle demeure jusqu’à présent un des rares concepts à proposer des alternatives concrètes et pratiques pour organiser notre développement économique dans les limites écologiques de notre planète.*
*Elle nous permet de réinventer notre économie en la rendant plus durable et résiliente, mais sans tomber dans la décroissance.*

Tout cela ne sera possible que si les parties prenantes agissent ensemble pour aider à surmonter les difficultés inhérentes à cette transition. On peut citer l’exemple de la transition juste qui doit s’opérer pour créer les nouveaux emplois de demain. Cela permettrait à l’économie circulaire de placer l’économie mondiale sur la voie de la croissance durable.



**Tension sur les ressources et pollutions : L’exemple de la filière textile**

La production de vêtements sollicite différentes ressources, à commencer par l’eau pour la culture du coton et les processus de teinture.
Entre 7 000 et 11 000 litres d’eau sont nécessaires à la fabrication d’un Jeans. D’autre part, le secteur textile est fortement dépendant des énergies fossiles, puisque les fibres synthétiques, polyester, polyamide..., sont issues du pétrole. Le polyester représente aujourd’hui 60% des fibres actuellement utilisées et son usage devrait doubler d’ici à 2030.
L’industrie textile génère également diverses pollutions lors de la production des fibres (usage de pesticides et fertilisants pour le coton qui représente 26% des fibres utilisées) pendant la production (eaux de teinture chargées de produits toxiques) et pendant l’usage (microfibres plastiques).
À chaque lavage, des milliers de microfibres plastiques provenant des fibres synthétiques (vierges ou recyclées) se libèrent sans pouvoir être filtrées par les systèmes d’épuration. Elles finissent dans les océans, où elles sont ingérées par de multiples espèces sous-marines pouvant se retrouver elles-mêmes dans notre chaîne alimentaire. Elles mettront des décennies à se dégrader et peuvent contenir des produits chimiques toxiques.
La production et le transport des textiles génèrent 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre par an, soit davantage que tous les vols internationaux et les transports maritimes réunis.
La chaîne de production est longue pour la fabrication d’un vêtement. Chaque étape peut avoir lieu dans un pays différent. Un Jeans peut parcourir jusqu’à 1,5 fois le tour du monde, du champ de coton à la boutique.
Les possibilités de recyclage varient d’une fibre à l’autre. Le recyclage mécanique du coton est maîtrisé, mais il dégrade la qualité de la fibre et les nouveaux vêtements ne peuvent contenir que 20% de fibres recyclées.
En revanche, la laine peut être recyclée plusieurs fois et il est possible de transformer du coton en une matière proche du lyocell (fibre artificielle) avec une cellulose recyclée.
Les textiles à base de fibres mélangées (coton/polyester/élasthanne par exemple) sont un « cauchemar » à recycler car les procédés ne sont pas les mêmes selon les fibres qui ne peuvent être recyclées chimiquement sans être séparées au préalable.
Malheureusement ces mélanges sont de plus en plus répandus dans les vêtements de la « fast fashion ». Le système actuel favorise donc une mode jetable. Les solutions de recyclage en boucle fermée sont donc encore balbutiantes.
En boucle ouverte, la fibre la plus facile à recycler est le polyester. Le polymère est transformé chimiquement en monomère avant d’être retransformé en fibres, lesquelles sont le plus souvent recyclées en isolants, afin de recréer du textile. Le polyester recyclé est principalement issu d’autres secteurs, notamment de bouteilles en PET20.
Il faut rester vigilant quant à la quantité d’énergie nécessaire au recyclage des fibres, tout en s’assurant que les produits toxiques potentiellement présents dans les vêtements (teintures, apprêts) ne soient pas remis dans la boucle.
Un fort investissement est ainsi nécessaire pour développer les technologies de recyclage pour que les matières recyclées deviennent aussi rentables que les matières vierges.
Les solutions existantes de recyclage ne permettent donc pas de compenser les dommages environnementaux causés par l’industrie textile. Il est urgent de ralentir l’extraction de matières et de repenser l’usage des ressources mobilisées.

**Des solutions pérennes existent.**

L’éco-conception est un levier essentiel pour limiter les dommages environnementaux lors de la production des vêtements et dans la gestion de leur fin de vie.
Les choix stylistiques peuvent considérablement limiter l’impact environnemental d’un vêtement. En production, la découpe des pièces de chaque vêtement génère entre 20 et 30% de chutes de tissus.
Si les concepteurs repensaient la coupe de nos vêtements, ils pourraient optimiser l’usage du tissu, voire créer des patrons zéro déchet, sans chute.
Les imprimantes 3D peuvent également être une piste pour ajuster le vêtement au plus près de l’anatomie du client. Le choix du tissu, des accessoires (boutons, rivets...) et des motifs ont des conséquences sur la fin de vie du produit (désassemblage et recyclage).

Un Jean ne peut être recyclé qu’à 30% en raison des nombreux points durs (coutures) et des accessoires en métal. La marque de Jean français « 1083 » propose par exemple des Jeans pour enfants conçus pour être réparés, avec des jambes démontables en cas d’accros aux genoux.
De plus, privilégier les tissus mono-matière facilite le recyclage, tout comme le fait de substituer les imprimés à base d’encres synthétiques par des motifs tissés ou brodés.
Un approvisionnement durable permet également de réduire l’impact environnemental et facilite la circularité du produit.
Le coton conventionnel est la deuxième matière la plus utilisée après le polyester. Son impact environnemental peut être réduit par l’usage du coton biologique utilisant moins de fertilisants chimiques et de pesticides.



D’autres fibres naturelles moins répandues sont beaucoup plus vertueuses pour l’environnement. La culture du lin ne nécessite pas d’irrigation et peu d’intrants. Le chanvre présente des propriétés similaires.
Parmi les fibres artificielles, le lyocell est produit avec de la cellulose d’eucalyptus qui est préférable à la viscose, car les solvants naturels non toxiques permettant de transformer le bois en fibre sont recyclés à 99%, ainsi les polluants ne sont pas reversés dans les eaux usées.

L’usage des fibres synthétiques doit être réservé aux produits pour lesquels elles ne sont pas substituables, comme les équipements sportifs et les vêtements « outdoor ».
L’usage de fibres recyclées est plus vertueux, même s’il ne résout pas le problème des microfibres plastiques. Il doit donc être accompagné d’une stratégie de récupération des microfibres dans les eaux usées à tous les stades (production, usage, déchet). De plus, de nouvelles pratiques peuvent réduire l’impact lors des phases d’ennoblissement, de teinture et de finitions.
La marque « 1083 » procède au délavage des Jeans au laser au lieu du délavage par sablage qui est également très dangereux pour la santé des travailleurs.

De nombreuses recherches portent sur le potentiel d’utilisation de molécules issues du vivant pour ennoblir les textiles, des bactéries produisent les pigments, évitant ainsi l’usage de grandes quantités d’eau et des produits chimiques dans les teintures.
Pour l’ONG « Greenpeace », l’élimination des produits chimiques toxiques est un préalable à la circularité de bonne qualité.
Depuis 2011, « La campagne Détox » a lancé un défi au secteur et a obtenu l’engagement de 80 marques (dont 19 de fast fashion) vers une plus grande transparence et le rejet de zéro produit chimique toxique dans leurs chaînes de production et d’approvisionnement à l’horizon 2020.

**Allongement de la durée d’usage.**

La production et le transport des produits textiles sont les phases ayant le plus fort impact environnemental. Un des principaux leviers d’action pour diminuer l’empreinte du secteur est de réduire l’achat de vêtements neufs et donc d’allonger au maximum leur durée d’usage. Il faut savoir que la durée de vie moyenne d’un vêtement porté en 2015 dans l’UE était de 3,3 ans.
La qualité des tissus sélectionnés est un facteur déterminant de la longévité du vêtement. Les marques doivent tester la durabilité de leurs produits sur la base de critères objectifs et comparables. Par exemple, pour un tissu solide, il faut choisir des fibres longues. Certaines marques proposent des produits sous garantie et prennent ainsi la responsabilité de la qualité des textiles qu’elles mettent sur le marché.
Les vêtements peuvent également être conçus pour être multifonctionnels, portés en plusieurs occasions et dans différentes conditions, ce qui réduit la nécessité d’acheter de multiples pièces.
Autre manière d’allonger la durée de vie, le marché du vêtement d’occasion est en pleine croissance et encouragé par les sites de vente en ligne. En France, 58% des vêtements collectés par des organismes spécialisés, sont remis sur le marché.
Depuis la création d’une filière dédiée au recyclage, la collecte des déchets textiles a progressé de 140%, pour atteindre 185.000 tonnes en 2017. Actuellement, le dispositif reste peu cher puisque l’éco organisme ne le finance qu'à hauteur de 20 millions d'euros par an (soit une contribution moyenne de 0,7 centimes d'euros par pièce mise sur le marché).
Si la collecte se porte bien, la valorisation affiche de mauvais résultats : Alors que le cahier des charges de l'éco-organisme fixe un objectif de 50 %, seulement 36 % des déchets collectés ont été valorisés en 2017.

La situation ne devrait guère s’améliorer avec l’évolution des comportements des ménages et la réduction pérenne de la réutilisation par les pays du sud de déchets de textiles de mauvaise qualité.
Le problème central de toutes ces filières de recyclage c’est la gouvernance. Aujourd’hui la plupart grands groupes industriels trustent les conseils d’administrations de chaque filière et c’est leurs représentants respectifs qui décident des orientations à prendre. Le consommateur lui finance le système par une écocontribution imposé pour chaque produit acheté et n’a pas son mot à dire.

Pour l’INDECOSA-CGT il est impératif de renforcer la présence des organisations de consommateurs dans la gouvernance. Depuis de nombreuses années elles sont sollicitées par les pouvoirs publics pour inciter les citoyens à mieux trier leurs déchets mais elles ne permettent pas l’émergence d’un véritable droit de regard sur la gestion des éco- organismes chargés du recyclage. On a cité plus haut l’exemple du textile mais on peut l’appliquer à l’ensemble de toutes les autres filières tel que le papier carton, les pneus...

**Conclusion**

Le constat est sans appel, la généralisation d’un modèle circulaire, en lieu et place du modèle linéaire actuellement dominant, permettrait de réduire de manière substantielle la pression exercée par l’activité économique sur les ressources naturelles et sur le réchauffement climatique. Néanmoins cela exige des entreprises des engagements concrets en matière d’innovation et d’investissements. Le recyclage comporte en effet une dimension technologique qui peut s’avérer incompatible avec un modèle capitalisme qui cherche un maximum de profit en un minimum de temps. De fait, le coût du recyclage rend l’activité difficilement compétitive par rapport à la matière vierge, surtout lorsque les cours de celle-ci évoluent à la baisse au niveau mondial.
La viabilité économique de nombreuses filières du recyclage n’est pas assurée, c’est pourquoi, des mesures publiques spécifiques comme la fixation d’un taux d’incorporation obligatoire de matières recyclées ou la mise en place d’une TVA réduite pour les produits issus du recyclage, restent nécessaires pour permettre le développement de cette filière et plus généralement de l’économie circulaire. Enfin il est essentiel que des engagements chiffrés soient pris au niveau mondial comme nous l’avons fait pour la lutte contre le réchauffement climatique.
Dès maintenant vous avez la possibilité de vous inscrire, ce qui nous permettra de bien préparer cet événement d’importance.
Nous vous annoncerons au fur et à mesure les intervenants.

***Pour INDECOSA-CGT***
***Arnaud Faucon, chargé de Projet***